

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**9 MARS 2021**

Le Conseil Municipal de BRAINE légalement convoqué le vendredi 5 mars 2021 s'est réuni le mardi 9 mars 2021 à 19H00, salle de la Saulx Judrée sous la Présidence de Monsieur François RAMPELBERG.

**PRESENTS** : François RAMPELBERG (Maire) - Jean PONS (Maire-Adjoint) - Nathalie MUSSOT (Maire-Adjoint) - Gérard LAINÉ (Maire-Adjoint) (délégation de vote de Marie-Claude LAINÉ) - Odile VANDENBROUK (Maire-Adjoint) - Patrick PETITJEAN (Maire-Adjoint) - Marie-Christine BROT - Nicole GUIDET - Stéphane WEBER - Martine TORLET - Sylvie GRÜN - Denis SARAZIN - Hervé ONYSZKO - Céline NAUDIN - Alain LEMAITRE - Marie-Thérèse GIRARD - Jacky IGNATE - Florian RAYAUME.

**ABSENTE EXCUSEE** : Marie-Claude LAINÉ.

-----

Monsieur Florian RAYAUME a été nommé secrétaire à l'unanimité.

-----

Le compte rendu de la réunion du 08 février 2021 a été adopté à l'unanimité.

-----

## 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – COMMUNE DE BRAINE

Le Conseil Municipal,

1. Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
<b>COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL</b>						
Résultats reportés		199 395,39		73 497,96		272 893,35
Opérations de l'exercice	1 941 807,67	2 318 180,14	1 777 829,44	1 407 671,12	3 719 637,11	3 725 851,26
<b>TOTAUX</b>	1 941 807,67	2 517 575,53	1 777 829,44	1 481 169,08	3 719 637,11	3 998 744,61
Résultats de clôture		575 767,86	296 660,36			279 107,50
Restes à réaliser			875 378,00	765 862,00	875 378,00	765 862,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	1 941 807,67	2 517 575,53	2 653 207,44	2 247 031,08	4 595 015,11	4 764 606,61
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		575 767,86	406 176,36			169 591,50

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Compte Administratif 2020 est adopté par 18 voix pour.

-----

## 2 - COMPTE DE GESTION 2020 – COMMUNE DE BRAINE

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'Etat de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte de Gestion 2020 est adopté à l'unanimité.

-----

### 3 - DECISION D'AFFECTION – COMMUNE DE BRAINE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur François RAMPELBERG.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 - ce jour.

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 575 767,86 euros,
- un besoin de financement en investissement de 406 176,36 euros.

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b> - EXCEDENT - DEFICIT	575 767,86 /
A) EXCEDENT AU 31/12/2020 . Exécution du virement à la section d'investissement (c/1068) . Affectation complémentaire en réserves . Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)	575 767,86 406 176,36 / 169 591,50
B) DEFICIT AU 31/12/2020 Déficit à reporter	/

-----

#### **4 - BILAN DES CESSIONS D'IMMEUBLES**

Le Maire signale que la loi 95-127 du 8 Février 1995 fait obligation aux Conseils Municipaux de délibérer sur le bilan des cessions d'immeubles de l'année écoulée ; le Maire présente donc ce bilan pour l'année 2020.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal prend acte de ce bilan qui sera annexé au compte administratif 2020.

-----

#### **5 - BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE DE BRAINE**

Le Maire présente la section de Fonctionnement du Budget Primitif 2021 et laisse la parole à Monsieur Gérard LAINÉ qui présente la section d'Investissement du Budget primitif 2021.

Arrivée de Madame Marie-Claude LAINÉ à 19 H 45.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

- Fonctionnement :
  - dépenses : 2 261 122,00 €
  - recettes : 2 261 122,00 €
  
- Investissement :
  - dépenses : 5 930 819,00 €
  - recettes : 5 930 819,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le budget primitif 2021.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général	464 082,00		429 025,00	429 025,00	429 025,00
012	Charges de personnel et frais a:	734 365,00		764 385,00	764 385,00	764 385,00
014	Atténuations de produits	77 453,00		77 483,00	77 483,00	77 483,00
65	Autres charges de gest. cour.	527 743,00		524 453,00	524 453,00	524 453,00
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 803 643,00</b>		<b>1 795 346,00</b>	<b>1 795 346,00</b>	<b>1 795 346,00</b>
66	Charges financières	9 966,00		8 283,00	8 283,00	8 283,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00		10 510,00	10 510,00	10 510,00
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues	14 080,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionner</b>		<b>1 838 189,00</b>		<b>1 834 139,00</b>	<b>1 834 139,00</b>	<b>1 834 139,00</b>
023	Virement sect. d'inv.	412 980,00		316 635,00	316 635,00	316 635,00
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	94 635,00		110 348,00	110 348,00	110 348,00
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionne</b>		<b>507 615,00</b>		<b>426 983,00</b>	<b>426 983,00</b>	<b>426 983,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 345 804,00</b>		<b>2 261 122,00</b>	<b>2 261 122,00</b>	<b>2 261 122,00</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU ANT					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>					<b>2 261 122,00</b>	<b>2 261 122,00</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
013	Atténuations de charges	48 800,00		54 000,00	54 000,00	54 000,00
70	Produits des services	38 915,00		42 498,00	42 498,00	42 498,00
73	Impôts et taxes	937 492,00		941 634,00	941 634,00	941 634,00
74	Dotations, participations	1 062 902,00		1 015 105,00	1 015 105,00	1 015 105,00
75	Autres prod. de ges. cour.	41 710,00		36 284,00	36 284,00	36 284,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 129 819,00</b>		<b>2 089 521,00</b>	<b>2 089 521,00</b>	<b>2 089 521,00</b>
76	Produits financiers	10,00		10,00	10,00	10,00
77	Produits exceptionnels	5 000,61		1 499,50	1 499,50	1 499,50
78	Reprises sur provisions					
	Autres	1 000,00		500,00	500,00	500,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnem</b>		<b>2 135 829,61</b>		<b>2 091 530,50</b>	<b>2 091 530,50</b>	<b>2 091 530,50</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sec	10 579,00				
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnem</b>		<b>10 579,00</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>2 146 408,61</b>		<b>2 091 530,50</b>	<b>2 091 530,50</b>	<b>2 091 530,50</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU ANT				169 591,50	169 591,50
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>					<b>2 261 122,00</b>	<b>2 261 122,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	426 983,00
---	------------

: pour information

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles	7 950,00	6 850,00	11 650,00	11 650,00	18 500,00
204	Subventions d'équipement vers	175 539,00	57 450,00	54 100,00	54 100,00	111 550,00
21	Immobilisations corporelles	375 380,00	97 483,00	312 567,00	312 567,00	410 050,00
22	Immobilisations reçues en affec					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipem	4 971 047,00	713 595,00	4 315 215,00	4 315 215,00	5 028 810,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 529 916,00</b>	<b>875 378,00</b>	<b>4 693 532,00</b>	<b>4 693 532,00</b>	<b>5 568 910,00</b>
10	Dotations,fonds divers et réserv	7 800,00				
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	41 115,00		45 248,00	45 248,00	45 248,00
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à c					
27	Autres Immobilisations financièr	191 558,00				
020	Dépenses imprévues			20 000,00	20 000,00	20 000,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>240 473,00</b>		<b>65 248,00</b>	<b>65 248,00</b>	<b>65 248,00</b>
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissem</b>	<b>5 770 389,00</b>	<b>875 378,00</b>	<b>4 758 780,00</b>	<b>4 758 780,00</b>	<b>5 634 158,00</b>
040	Op.d'ordre de transfert entre sec	10 579,00				
041	Opérations patrimoniales	75 566,00				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissem</b>	<b>86 145,00</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>5 856 534,00</b>	<b>875 378,00</b>	<b>4 758 780,00</b>	<b>4 758 780,00</b>	<b>5 634 158,00</b>
	<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>				<b>296 661,00</b>	<b>296 661,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEME</b>		<b>875 378,00</b>		<b>5 055 441,00</b>	<b>5 930 819,00</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	3 180 911,00	765 862,00	2 553 797,00	2 553 797,00	3 319 659,00
16	Emprunts dettes assim.(hors 16	1 228 895,00		983 721,00	983 721,00	983 721,00
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement vers					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affec					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 409 806,00</b>	<b>765 862,00</b>	<b>3 537 518,00</b>	<b>3 537 518,00</b>	<b>4 303 380,00</b>
10	Dotations,fonds divers et réserv	76 457,00		228 900,00	228 900,00	228 900,00
1068	Excédents de fonct.capitalisés	373 592,04		406 176,00	406 176,00	406 176,00
138	Autres subv.d'invest.non transf					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à c					
27	Autres Immobilisations financièr					
024	Produits des cessions	340 000,00		565 380,00	565 380,00	565 380,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>790 049,04</b>		<b>1 200 456,00</b>	<b>1 200 456,00</b>	<b>1 200 456,00</b>
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
	<b>Total des recettes réelles d'investissem</b>	<b>5 199 855,04</b>	<b>765 862,00</b>	<b>4 737 974,00</b>	<b>4 737 974,00</b>	<b>5 503 836,00</b>
021	Virement de la section de foncti	412 980,00		316 635,00	316 635,00	316 635,00
040	Op.d'ordre de transfert entre sec	94 635,00		110 348,00	110 348,00	110 348,00
041	Opérations patrimoniales	75 566,00				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissem</b>	<b>583 181,00</b>		<b>426 983,00</b>	<b>426 983,00</b>	<b>426 983,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 783 036,04</b>	<b>765 862,00</b>	<b>5 164 957,00</b>	<b>5 164 957,00</b>	<b>5 930 819,00</b>
	<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>					
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEME</b>		<b>765 862,00</b>		<b>5 164 957,00</b>	<b>5 930 819,00</b>

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
---

426 983,00

## 6 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – EAU

Le Conseil Municipal,

1. Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
<b>COMPTE ANNEXE POUR SERVICE EAU</b>						
Résultats reportés		161 502,62		138 905,85		300 408,47
Opérations de l'exercice	40 499,04	61 240,58	89 227,79	53 931,04	129 726,83	115 171,62
<b>TOTAUX</b>	40 499,04	222 743,20	89 227,79	192 836,89	129 726,83	415 580,09
Résultats de clôture		182 244,16		103 609,10		285 853,26
Restes à réaliser			100 000,00	2 375,00	100 000,00	6 873,00
<b>TOTAUX CUMULES</b>	40 499,04	222 743,20	189 227,79	195 211,89	229 726,83	417 955,09
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		182 244,16		5 984,10		188 228,26

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Compte Administratif 2020 est adopté par 18 voix pour.

-----

## **7 – COMPTE DE GESTION 2020 DU SERVICE EAU**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'Etat de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte de Gestion 2020 du Service Eau est adopté à l'unanimité.

-----

## **8 - DECISION D'AFFECTION – SERVICE EAU**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur François RAMPELBERG.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 - ce jour.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 182 244,16 euros,
- aucun besoin de financement en investissement.

Décide à l'unanimité. d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b> - EXCEDENT - DEFICIT	182 244,16 /
A) EXCEDENT AU 31/12/2020 . Exécution du virement à la section d'investissement (c/1068) . Affectation complémentaire en réserves . Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	/ / 182 244,16
B) DEFICIT AU 31/12/2020 Déficit à reporter	/

-----

## 9 - BUDGET PRIMITIF 2021 – EAU

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

- Fonctionnement :
  - dépenses : 241 858,00 €
  - recettes : 241 858,00 €
- Investissement :
  - dépenses : 392 455,00 €
  - recettes : 392 455,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le budget primitif 2021.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>						
011	Charges à caractère général			4 000,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel et frais a:					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.					
<b>Total des dépenses de gestion des servic</b>				<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux prov. et aux dépre					
69	Impôts sur les bénéfices et assii					
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles d'exploitatio</b>				<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
023	Virement sect. d'inv.			190 771,00	190 771,00	190 771,00
042	Op.d'ordre de transfert entre sect			47 087,00	47 087,00	47 087,00
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitatio</b>				<b>237 858,00</b>	<b>237 858,00</b>	<b>237 858,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>241 858,00</b>	<b>241 858,00</b>	<b>241 858,00</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU AN					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION</b>					<b>241 858,00</b>	<b>241 858,00</b>
<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Ventes de produits fabriqués, pr			50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité					
74	Subventions d'exploitation					
75	Autres prod. de ges. cour.					
<b>Total des recettes de gestion des servic</b>				<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur prov. et sur dépréc					
	Autres					
<b>Total des recettes réelles d'exploitatio</b>				<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sect			9 614,00	9 614,00	9 614,00
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitatio</b>				<b>9 614,00</b>	<b>9 614,00</b>	<b>9 614,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>59 614,00</b>	<b>59 614,00</b>	<b>59 614,00</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU AN				182 244,00	182 244,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>					<b>241 858,00</b>	<b>241 858,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	228 244,00
---	------------

: pour information

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
20	Immobilisations incorporelles			57 948,00	57 948,00	57 948,00
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours		100 000,00	210 684,00	210 684,00	310 684,00
	Total des opérations d'équipem					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>			<b>100 000,00</b>	<b>268 632,00</b>	<b>268 632,00</b>	<b>368 632,00</b>
10	Dotations,fonds divers et réserv					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à c					
27	Autres Immobilisations financièr					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>						
4581	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissem</b>			<b>100 000,00</b>	<b>268 632,00</b>	<b>268 632,00</b>	<b>368 632,00</b>
040	Op.d'ordre de transfert entre sec			9 614,00	9 614,00	9 614,00
041	Opérations patrimoniales			14 209,00	14 209,00	14 209,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissem</b>				<b>23 823,00</b>	<b>23 823,00</b>	<b>23 823,00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>100 000,00</b>	<b>292 455,00</b>	<b>292 455,00</b>	<b>392 455,00</b>
<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>						
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEME</b>			<b>100 000,00</b>		<b>292 455,00</b>	<b>392 455,00</b>
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
13	Subventions d'investissement			22 570,00	22 570,00	22 570,00
16	Empr. et dettes assimil.(hors 16					
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>				<b>22 570,00</b>	<b>22 570,00</b>	<b>22 570,00</b>
10	Dotations,fonds divers et réserv					
106	Réserves					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip.créances rattachées à c					
27	Autres Immobilisations financièr		2 375,00	11 834,00	11 834,00	14 209,00
<b>Total des recettes financières</b>			<b>2 375,00</b>	<b>11 834,00</b>	<b>11 834,00</b>	<b>14 209,00</b>
4582	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissem</b>			<b>2 375,00</b>	<b>34 404,00</b>	<b>34 404,00</b>	<b>36 779,00</b>
021	Virement de la section de foncti			190 771,00	190 771,00	190 771,00
040	Op.d'ordre de transfert entre sec			47 087,00	47 087,00	47 087,00
041	Opérations patrimoniales			14 209,00	14 209,00	14 209,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissem</b>				<b>252 067,00</b>	<b>252 067,00</b>	<b>252 067,00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>2 375,00</b>	<b>286 471,00</b>	<b>286 471,00</b>	<b>288 846,00</b>
<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEME</b>			<b>2 375,00</b>		<b>390 080,00</b>	<b>392 455,00</b>

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE  
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

228 244,00

**10 - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »**

Le Conseil Municipal,

1. Prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES ou EXCEDENTS
<b>COMPTE ANNEXE POUR LOTISSEMENT « L'Etang de l'Amouré »</b>						
Résultats reportés		0,01		1 058 789,45		1 058 789,46
Opérations de l'exercice	1 112 468,73	1 112 468,72	1 112 468,72		2 224 937,45	1 112 468,72
<b>TOTAUX</b>			53 679,27		53 679,27	
Résultats de clôture			53 679,27		53 679,27	

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Compte Administratif 2020 du Lotissement « L'Etang de l'Amouré » est adopté par 18 voix pour.

-----

## **11 - COMPTE DE GESTION 2020 DU LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »**

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'Etat de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- Déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte de Gestion 2020 du Lotissement « L'Etang de l'Amouré » est adopté à l'unanimité.

-----

## **12 - DECISION D'AFFECTION - LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur François RAMPELBERG.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 - ce jour.

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2020.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit d'investissement de 53 679,27 euros

Décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	
- EXCEDENT	/
- DEFICIT	53 679,27
<b>A) EXCEDENT AU 31/12/2020</b>	
. Exécution du virement à la section d'investissement (c/1068)	/
. Affectation complémentaire en réserves	/
. Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	/
<b>B) DEFICIT AU 31/12/2020</b>	
Déficit à reporter	53 679,27

-----

### 13 - BUDGET PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT « L'ETANG DE L'AMOURE »

Le Maire laisse la parole à Madame Clarisse HEYER qui présente le Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif. Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

- Fonctionnement :
  - dépenses : 2 084 364,00 €
  - recettes : 2 084 364,00 €
- Investissement :
  - dépenses : 1 902 013,00 €
  - recettes : 1 902 013,00 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le budget primitif 2021.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
011	Charges à caractère général			2 075 009,00	2 075 009,00	2 075 009,00
012	Charges de personnel et frais a:					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gest. cour.			5,00	5,00	5,00
656	Frais de fonct. groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>				<b>2 075 014,00</b>	<b>2 075 014,00</b>	<b>2 075 014,00</b>
66	Charges financières			9 350,00	9 350,00	9 350,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions					
022	Dépenses imprévues					
	Autres					
<b>Total des dépenses réelles de fonctionner</b>				<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>
023	Virement sect. d'inv.					
042	Op.d'ordre de transfert entre sec					
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionne</b>						
<b>TOTAL</b>				<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>
D 002	RESULTAT REPORTE OU AN					
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>					<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services			678 333,00	678 333,00	678 333,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, participations					
75	Autres prod. de ges. cour.					
<b>Total des recettes de gestion courante</b>				<b>678 333,00</b>	<b>678 333,00</b>	<b>678 333,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions					
	Autres					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnem</b>				<b>678 333,00</b>	<b>678 333,00</b>	<b>678 333,00</b>
042	Op.d'ordre de transfert entre sec			1 406 031,00	1 406 031,00	1 406 031,00
043	Op.d'ordre à l'int. de la sect.fonc					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnem</b>				<b>1 406 031,00</b>	<b>1 406 031,00</b>	<b>1 406 031,00</b>
<b>TOTAL</b>				<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>
R 002	RESULTAT REPORTE OU AN					
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNE</b>					<b>2 084 364,00</b>	<b>2 084 364,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	-1 406 031,00
---	---------------

: pour information

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Vote	Total (=RAR+vote)
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées			442 302,73	442 302,73	442 302,73
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à c					
27	Autres Immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
<b>Total des dépenses financières</b>						
				442 302,73	442 302,73	442 302,73
45...1	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>						
				442 302,73	442 302,73	442 302,73
040	Op.d'ordre de transfert entre sections			1 406 031,00	1 406 031,00	1 406 031,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>						
				1 406 031,00	1 406 031,00	1 406 031,00
<b>TOTAL</b>						
				1 848 333,73	1 848 333,73	1 848 333,73
<b>D001 SOLDE NEGATIF. REP. OU ANT.</b>						
					53 679,27	53 679,27
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>						
					1 902 013,00	1 902 013,00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts dettes assim.(hors 16					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférées					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation					
26	Particip. créances rattachées à c					
27	Autres Immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
<b>Total des recettes financières</b>						
45...2	Tot. opé. pour cpte de tiers					
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>						
021	Virement de la section de fonctionn					
040	Op.d'ordre de transfert entre sections			1 902 013,00	1 902 013,00	1 902 013,00
041	Opérations patrimoniales					
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>						
				1 902 013,00	1 902 013,00	1 902 013,00
<b>TOTAL</b>						
				1 902 013,00	1 902 013,00	1 902 013,00
<b>R001 SOLDE POSITIF REP. OU ANT.</b>						
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>						
					1 902 013,00	1 902 013,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE  
PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**

-1 406 031,00

#### **14 - AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION D'EQUIPEMENT 2020 – COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE**

Le Maire laisse la parole à Madame Clarisse HEYER qui présente la délibération.

Le Maire informe l'assemblée que l'ordonnance n°2005-1026 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Il ajoute que l'une des dispositions concerne l'imputation directe en section d'investissement des subventions d'équipements versées. Il précise que ces subventions doivent faire l'objet d'un amortissement.

Le Maire propose à l'Assemblée d'amortir la subvention d'équipement versée à la Communauté de Communes du Val de l'Aisne (participation aux travaux de branchement sur une installation d'assainissement collectif) sur 1 année, soit 1 790,28 euros.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver l'amortissement de la subvention d'équipement versée sur 1 année.
- D'autoriser le Maire à effectuer les écritures nécessaires.

-----

#### **15 – CONVENTION D'ADHESION AU PROGRAMME NATIONAL « PETITES VILLES DE DEMAIN » AVEC LE PREFET, DELEGUE TERRITORIAL DE L'AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES, LES MAIRES DE BRAINE ET DE VAILLY-SUR-AISNE ET LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE**

Le Maire informe l'assemblée que le programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants qui rayonnent et exercent pour tout le territoire qui les entoure, des fonctions essentielles de centralité, les moyens de concrétiser leurs projets de revitalisation pour redevenir des villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement. Le programme est déployé sur 6 ans : 2020-2026.

Dans l'Aisne, 25 villes sont lauréates de ce programme, en candidature seule ou groupée, représentant au total 15 Petites Villes de Demain. Au sein de l'intercommunalité, notre commune est lauréate, en candidature groupée avec la ville de VAILLY-SUR-AISNE.

Le Maire présente les trois piliers du programme porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires au bénéfice des villes lauréates :

- Un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75 % d'un chef de projet « Petites Villes de Demain ».
- Des outils et expertises sectorielles, dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, et notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces, la transition écologique.
- Un accès à un réseau professionnel étendu, au travers de la création du « Club Petites Villes de Demain ».

Pour les communes lauréates du dispositif et leurs intercommunalités, les étapes à franchir sont les suivantes :

- Signature d'une convention d'adhésion : premier acte d'engagement dans le programme, cette convention est co-signée par les exécutifs des communes lauréates et de l'intercommunalité, par le Préfet, et le cas échéant par tout autre partenaire institutionnel et technique.  
La signature de cette convention d'adhésion permet de solliciter le co-financement du chef de projet.
- Recrutement du chef de projet : il assure le pilotage opérationnel du projet de revitalisation pour le compte de l'exécutif local. Le portage administratif du chef de projet peut être assuré par une ville lauréate ou par l'intercommunalité.
- La signature d'une convention cadre Petites Villes de Demain, dans les 18 mois suivant la signature de la convention d'adhésion. Celle-ci contient la stratégie de revitalisation et les actions et moyens à déployer pour la concrétiser.

Le Maire donne lecture du projet de convention d'adhésion et invite le Conseil Municipal à en délibérer.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'affirmer son engagement dans le programme « Petites Villes de Demain », en partenariat avec la Ville de VAILLY-SUR-ASINE et la Communauté de Communes du Val de l'Aisne.
- De donner son accord pour que le Maire engage toutes les démarches y afférentes.
- D'autoriser le Maire à signer la convention d'adhésion au programme.

-----

## **16 - MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR – BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE DE BRAINE**

Le Maire laisse la parole à Monsieur Florian RAYAUME qui présente le règlement intérieur.

Le Maire rappelle que par délibération en date du 24 novembre 2020 le Conseil Municipal a supprimé la régie de recettes pour la bibliothèque / médiathèque de BRAINE.

Il informe l'Assemblée que des réunions trimestrielles ont été mises en place au sein de la bibliothèque en présence du conseiller municipal délégué, de la responsable des services et de l'agent.

Suite à la suppression de la régie, le groupe de travail propose au Maire la refonte complète du règlement intérieur de la bibliothèque / médiathèque de BRAINE.

Le Maire donne lecture du règlement intérieur et propose de modifier celui-ci.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la modification du règlement intérieur.

-----

## **17 - CONVENTION POUR L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHEQUE / MEDIATHEQUE PAR LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE L' AISNE (CCVA)**

Le Maire laisse la parole à Monsieur Florian RAYAUME qui présente la délibération.

Le Maire précise à l'Assemblée que la Bibliothèque / Médiathèque de BRAINE accueille différents publics (enfants des écoles, adultes, ...).

Il informe l'Assemblée qu'il a été sollicité par le Service Enfance Jeunesse de la CCVA pour que les enfants des ALSH découvrent les médiathèques du territoire.

Le Maire présente les principaux points de la convention :

- Engagements de la Commune.
- 
- Engagements du Service Enfance Jeunesse de la CCVA.
- 
- Validité de la convention.

Le Maire propose de conclure cette convention pour l'utilisation de la Bibliothèque / Médiathèque pour une durée de trois mois, soit du 1<sup>er</sup> février 2021 au 30 avril 2021 inclus.

Après discussion et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la convention pour l'utilisation de la Bibliothèque / Médiathèque par le Service Enfance Jeunesse de la CCVA.
- D'autoriser le Maire à signer cette convention.

-----

## **18 - AVIS SUR LES OUVERTURES DOMINICALES 2021**

Le Maire laisse la parole à Monsieur Patrick PETITJEAN qui présente la délibération.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite loi Macron,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1 et suivants,

Vu le code du travail et notamment ses articles L3132-26, L3132-27 et R3132-21,

Après avoir sollicité les avis des organisations syndicales salariales et patronales,

Considérant que dans les établissements de commerce de détail où le repos hebdomadaire a lieu le dimanche, ce repos peut être supprimé les dimanches désignés, pour chaque commerce de détail, par décision du maire prise après avis du conseil municipal. Le nombre de ces dimanches ne peut excéder douze par année civile. La liste des dimanches est arrêtée avant le 31 décembre, pour l'année suivante par le Maire.

Considérant que lorsque le nombre de ces dimanches excède cinq, la décision du maire est prise après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. A défaut de délibération dans un délai de deux mois suivant la saisine, cet avis est réputé favorable.

Considérant la demande de Leader Price, commerce de la branche d'activité « commerce de détail : supermarchés », de dérogation au repos dominical pour les dates suivantes :

- Dimanche 04/04/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 29/08/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 05/09/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 26/09/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 03/10/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 31/10/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 07/11/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 28/11/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 05/12/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 12/12/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 19/12/2021 de 8h00 à 19h00,
- Dimanche 26/12/2021 de 8h00 à 19h00.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de donner un avis favorable sur le projet d'ouvertures dominicales des commerces de la branche d'activité « commerce de détail : supermarchés » aux dates énoncées précédemment,
- Précise que la Communauté de Communes du Val de l'Aisne a émis un avis favorable en date du 18 février 2021,
- Précise que Monsieur le Maire prendra un arrêté fixant les ouvertures dominicales pour 2021,
- Autorise le Maire à signer tout document concernant ce dossier.

-----

## **DECISIONS**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délégation accordée au Maire par délibération du Conseil Municipal de BRAINE en date du 2 juin 2020,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

### **Décision n° 2021/07 du 10 février 2021**

Signature du devis concernant l'abattage et le câblage de 31 arbres pour la mise en sécurité des abords de chemins situés dans le Bois de la Folie, avec la Coopérative Forestière de l'Aisne (CHAMBRY 02000), pour un montant HT de 3 000,00 euros.

**Décision n° 2021/08 du 10 février 2021**

Signature du devis n° D136884 concernant les travaux de démolition pour l'aménagement d'un parking Rues du Martroy/Pont Champlain, avec la Société DEMOLAF - 62000 DAINVILLE, pour un montant HT de 23 380,00 euros.

**Décision n° 2021/09 du 12 février 2021**

Signature du devis n° D-39258 concernant l'acquisition d'un kit visioconférence Grande salle écran TV Pied roulant, avec la Société OFFICE EASY - 59700 MARCQ EN BAROEUL, pour un montant HT de 4 838,90 euros.

**Décision n° 2021/10 du 25 février 2021**

Signature du devis n° D-21.178 relatif à des travaux complémentaires de peinture et de revêtements de sols, avec la Société DELAITRE PEINTURE - 02190 LA MALMAISON, pour un montant HT de 5 716,92 euros.

**Décision n° 2021/11 du 9 mars 2021**

Renouvellement du contrat de maintenance du logiciel MICROBIB à la bibliothèque à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 pour une durée de 12 mois et pour un montant de 269,00 euros HT. Il est renouvelable par reconduction tacite pour une durée d'un an sans que sa durée globale puisse excéder 3 ans.

**Décision n° 2021/12 du 9 mars 2021**

Acceptation de l'indemnité de sinistre versée par INTER MUTUELLES ASSISTANCE d'un montant de 2 000,00 euros concernant le remorquage du Tractopelle le 15 octobre 2020.

-----

**QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire informe l'Assemblée que le prochain conseil municipal est prévu le mardi 30 mars 2021 à 19 H 00. Il se déroulera peut-être en visioconférence.

Il annonce à l'Assemblée que le décret pour les élections régionales et départementales est paru. Les dates de ces prochaines élections sont le 13 juin 2021 pour le premier tour et le 20 juin 2021 pour le second tour.

Il informe également l'Assemblée que la personne intéressée par l'acquisition de la parcelle des Daims propose de venir présenter sous forme d'atelier par groupes réduits le projet de logements adaptés et partagés. La date retenue par l'ensemble du conseil municipal est le samedi 20 mars 2021 à 10 H 00 en Mairie de BRAINE.

Monsieur Denis SARAZIN demande si le banc qui était installé Route de Vieil-Arcy va être remis.

Monsieur Gérard LAINÉ répond que ce point sera abordé lors de la prochaine réunion technique.

Monsieur Denis SARAZIN demande qui entretien le pont de Bonne Dame.

Monsieur Gérard LAINÉ répond qu'il n'y a pas d'entretien concernant ce pont, c'est le bois qui vieillit.

Monsieur Gérard LAINÉ informe l'Assemblée que les travaux de démolition de l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers seront terminés le 29 mars 2021 et les travaux de requalification de la Place Charles de Gaulle seront terminés le 28 septembre 2021.

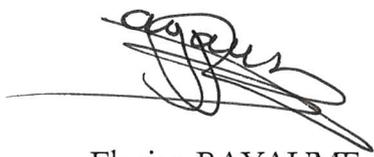
Monsieur Alain LEMAITRE constate que les actions menées par l'ASVP concernant les bacs de ramassage des déchets commencent à être efficaces.

Monsieur Jean PONS rappelle à l'Assemblée que la distribution des colis des anciens est prévue le samedi 13 mars 2021 à 9 H00 en Mairie de BRAINE.

-----

La séance est levée à 21 H05.

Le Secrétaire de Séance,



Florian RAYAUME

Le Maire,



François RAMPELBERG